

Communiqué final du Conseil des ministres

Jeudi, le 20 octobre 2016, sous la Haute Présidence de S.E. Ali BONGO ONDIMBA, président de la République, chef de l'Etat, le Conseil des ministres s'est réuni dès 12 heures, dans la salle habituelle au palais de la présidence de la République.

A l'entame des travaux, le Conseil des ministres s'est félicité de la visite de travail effectuée le mardi 18 Octobre 2016 par le président de la République du Togo, S.E. Faure GNASSINGBE. Cette rencontre a permis aux deux (2) Chefs d'Etat de s'entretenir sur le renforcement de la coopération entre nos deux (2) pays.

Cette rencontre a également été l'occasion pour les deux (2) Chefs d'Etat d'échanger sur les conclusions du Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat de l'Union Africaine (UA) sur la sécurité et la sûreté maritimes en Afrique tenu à Lomé au Togo ; Sommet à l'issue duquel les dirigeants africains ont signé le 15 Octobre dernier, une nouvelle charte dans le but de mettre en place des politiques continentales capables d'éradiquer entre autres, la piraterie, la pêche illégale et la pollution.

Sur un tout autre plan, le Conseil des ministres s'est réjoui de la cérémonie consacrée au tirage au sort de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2017) qui se déroulera dans notre pays du 14 Janvier au 05 Février 2017.

C'est ici, la confirmation de ce que cette rencontre aura bel et bien lieu. Le Président de la République, Chef de l'Etat, S.E. Ali BONGO ONDIMBA, a de nouveau demandé au Gouvernement de redoubler d'efforts quant à l'accélération de toutes les actions inscrites dans le cadre de la réalisation de ce projet prioritaire qu'est la Coupe d'Afrique des Nations 2017. De même, le Conseil des ministres appelle les populations à se mobiliser pour accueillir cet évènement continental dans la pure tradition d'hospitalité qui caractérise si heureusement notre pays.

EN MATIERE DE POLITIQUE GENERALE

VICE-PRIMATURE, MINISTERE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT SOCIAL ET DU

LOGEMENT

Le vice-Premier ministre a sollicité et obtenu l'accord du Conseil des ministres pour la suspension des attributions des terrains situés dans des zones non aménagées ou ne bénéficiant pas d'un document de planification, en vue de les préserver contre toute construction anarchique.

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PROSPECTIVE ET DE LA PROGRAMMATION DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Sur présentation du ministre, le Conseil des ministres a pris acte de ce que, dans le cadre de l'actualisation de la note du Gabon par l'Agence FITCHRATINGS, la note « B+ » a été maintenue.

Ceci traduit le fait que le pays est caractérisé par un environnement macroéconomique stable et que des efforts appréciables de politiques économiques ont été déployés depuis le début de la crise pétrolière.

Dans la même veine, le Conseil des Ministres a pris bonne note de ce qu'une mission d'investisseurs institutionnels s'est rendue à Libreville, du 18 au 19 Octobre 2016, aux fins d'avoir une appréciation réaliste de la situation économique et sociale de notre pays.

De cette mission, le Conseil des Ministres retient les conclusions suivantes :

- un environnement macroéconomique nettement plus enviable que celui de certains autres pays de la zone ;
- une situation sociale et économique exagérément dépeinte négativement après les dernières élections ;
- une économie pleine de potentiels.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE, CHARGE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME GRAINE

Le Conseil des ministres a marqué son accord pour la mise à jour de la stratégie nationale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Je vous remercie.

FIN.